

C. *Traitement consécutif*.—Le traitement consécutif se résume en une double indication :

D'une part, combattre les différentes complications qui ont pu succéder à l'éclampsie (morsures de la langue, congestion pulmonaire, etc.);

D'autre part, empêcher le retour de la maladie, et, pour cela, combattre l'albuminurie.—*Revue de thérapeutique*.

Du vaginisme.—Leçon de M. BOUILLY à la Faculté de Médecine de Paris.—Le vaginisme est la contracture douloureuse et spasmodique de l'appareil musculaire vulvo-vaginal. Il a été étudié d'abord par Huguier (thèse de Paris 1834), puis par Marion Sims (1861) qui créa le nom de vaginisme, par Michon, Gallard, etc.

L'étiologie en est très variable. le spasme et la contracture sont des phénomènes secondaires, le plus souvent à une souffrance de l'appareil utéro-vulvo-vaginal et quelquefois du rectum, de l'anus ou du méat urinaire. Dans la majorité des cas, la douleur produisant le vaginisme siège à la vulve, cette douleur peut être due à une lésion insignifiante; une simple fissure, un bouton d'herpès, une desquamation de la muqueuse, un chancre mou, une cicatrice de chancre ou des excoriations; pour Sims la lésion produisant le spasme serait exclusivement limitée à l'hymen et aux caroncules.

Les lésions similaires du vagin, la vaginite surtout, des ulcérations et des polypes du col, peut-être des lésions de l'ovaire et des trompes, des polypes de l'urèthre, une fissure anale, des hémorrhoïdes enflammées doivent être aussi incriminées. Dans quelques cas on ne trouve aucune espèce de lésion pouvant expliquer la contracture, c'est alors qu'on a invoqué un état neurasthénique en rapport avec une lésion médullaire chez les femmes nerveuses.

Tous les éléments musculaires qui entrent dans la constitution de la vulve et du vagin peuvent être le siège du spasme, mais celui-ci peut porter sur des régions distinctes et sur des muscles isolés; le plus souvent c'est le muscle constricteur du vagin qui est contracturé (vaginisme inférieur ou vulvaire), quelquefois ce sont les muscles du périnée et en particulier le muscle transverse (Verneuil), vaginisme profond ou périméal, d'autres fois toute la région musculaire est prise ainsi que le sphincter de l'anus. Enfin les fibres musculaires tapissant les parties latérales et postérieures du vagin qui viennent du releveur de l'anus peuvent être aussi contracturées, c'est le *vaginisme supérieur* (Budin).

Le vaginisme se compose de deux éléments, une hyperesthésie vulvaire et une contracture douloureuse. L'hyperesthésie peut exister seule pendant un certain temps au début de la maladie. Tantôt la malade est une femme subissant les premiers rapports sexuels. Dans le premier cas, la sensibilité vulvaire s'exagère de